

La lettre hebdomadaire d'informations juridiques de la Délégation des Barreaux de France

Pour plus d'informations : [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)

n°621

Du 13 au 19 janvier 2012

## Sommaire

[Concurrence](#)

[Consommation](#)

[Justice](#)

[Propriété intellectuelle](#)

[Sécurité sociale](#)

[Sociétés](#)

[Appels d'offres](#)

[Publications](#)

[Manifestations](#)

## BREVES DE LA SEMAINE

### CEDH / Recevabilité des requêtes / Guide pratique / Mise à jour (17 janvier)

Le greffe de la Cour européenne des droits de l'homme a publié, le 17 janvier dernier, une mise à jour du [guide pratique](#) sur la recevabilité des requêtes déposées devant la CEDH. Ce guide, publié en décembre 2010, vise à faire diminuer le nombre de requêtes manifestement irrecevables. Destiné aux avocats, ce guide a pour objectif de les aider à déterminer si la requête de leur client est dénuée de toute chance de succès, mais également à permettre que les requêtes méritant un examen au fond satisfassent aux critères de recevabilité. (cf. *L'Europe en Bref* n°585). (AG)

### Parlement européen / Président / Election (17 janvier)

Monsieur Martin Schulz a été élu, le 17 janvier dernier, Président du Parlement européen par les députés européens pour un mandat de deux ans et demi. Le Président du Parlement européen a pour fonction de présider les séances plénières, la Conférence des présidents des groupes politiques et le bureau du Parlement. Il dirige l'ensemble des activités de cette institution et de ses organes. En outre, le Président est le représentant du Parlement dans ses relations avec les autres institutions européennes. [Pour plus d'informations](#) (FD)

## ENTRETIENS EUROPEENS - VENDREDI 23 MARS 2012

DBF  
DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE  
**Le droit européen de la consommation**  
ENTRETIENS EUROPÉENS À BRUXELLES  
Vendredi 23 mars 2012



Inscriptions et informations  
Délégation des Barreaux de France  
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1  
1049 Bruxelles  
E-mail : [valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu)  
Site : [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)



**Entretiens européens**  
**Vendredi 23 mars 2012**

### LE DROIT EUROPÉEN DE LA CONSOMMATION

Programme provisoire en ligne : cliquer [ICI](#)

Pour vous inscrire :  
[valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu) ou bien  
directement sur le site Internet de la  
Délégation des Barreaux de France :  
<http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

\* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de [l'Observateur de Bruxelles](#)

## CONCURRENCE

### Entente et abus dominante / Secteur de l'eau / Procédure formelle d'examen (18 janvier)

La Commission européenne a décidé, le 18 janvier dernier, d'ouvrir une procédure formelle d'examen, en matière d'ententes et d'abus de position dominante afin d'enquêter sur les entreprises françaises SAUR, Suez Environnement / Lyonnaise des Eaux et Veolia et de déterminer si celles-ci, en accord avec la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau, ont coordonné leur comportement sur les marchés français de l'eau et des eaux usées, en particulier en ce qui concerne des éléments du prix facturé au consommateur final, en violation de l'article 101 TFUE. Ces entreprises avaient fait l'objet d'inspections surprises par la Commission en avril 2010, à l'issue desquelles la Commission avait infligé à Suez Environnement et à sa filiale, la Lyonnaise des Eaux, une amende de 8 millions d'euros pour bris de scellé. L'ouverture de la procédure signifie que la Commission traitera cette affaire de façon prioritaire, mais ne préjuge en rien des conclusions de l'enquête. (AGH) [Pour plus d'informations](#)

### Notification préalable de l'opération de concentration EDF / Kogeneracja (12 janvier)

La Commission européenne a reçu notification, le 12 janvier dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise EDF International S.A.S, qui appartient à Electricité de France SA (« EDF », France), souhaite acquérir le contrôle de l'ensemble de l'entreprise Zespół Elektrociepłowni Wrocławskich Kogeneracja SA (« Kogeneracja », Pologne), par achat d'actions. EDF et Energie Baden-Württemberg AG (« EnBW », Allemagne) exercent actuellement un contrôle conjoint sur Kogeneracja. EDF est active dans le secteur de l'énergie, notamment dans le domaine de la production, du transport, de la distribution et de la fourniture d'électricité, ainsi que de la production de chaleur. Kogeneracja est active dans le domaine de la production de chaleur et d'électricité. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations avant le 29 janvier 2012, par télécopie au 00 32 2 296 43 01, par courrier électronique à l'adresse suivante : [COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu](mailto:COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu) ou par courrier, sous la référence COMP/M.6456 - EDF / Kogeneracja, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, J-70, B-1049 Bruxelles. (AGH)

### Notification préalable de l'opération de concentration Terrena / Lyonnaise des Eaux / JV (13 janvier)

La Commission européenne a reçu notification, le 13 janvier dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel les entreprises Lyonnaise des Eaux France (« LDE », France), appartenant au groupe GDF Suez, et Terrena (France) souhaitent acquérir le contrôle en commun d'une nouvelle société constituant une entreprise commune (« Terre'o », France). La LDA intervient sur les marchés de la distribution de l'eau et de l'assainissement. Terrena est une coopérative agricole. Terre'o est une société de gestion de stations d'épuration et du cycle de l'eau de sites industriels agro-alimentaires. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations avant le 23 janvier 2012 par télécopie 0032 2 296 43 01, par courrier électronique [COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu](mailto:COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu) à l'adresse ou par courrier, sous la référence COMP/M.6444 – Terrena / Lyonnaise des Eaux / JV à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, J-70, B-1049 Bruxelles. (FD)

[Haut de page](#)

## CONSOMMATION

### Produits cosmétiques / Informations sur le produit / Portail en ligne (11 janvier)

La Commission européenne a lancé, le 11 janvier dernier, un nouveau « portail de notification des produits cosmétique » (CPNP), créé dans le cadre du [règlement 1223/2009/CE](#) relatif aux produits cosmétiques. En vertu de l'article 13 de ce règlement, les personnes responsables et, dans certaines circonstances, les distributeurs de produits cosmétiques, doivent transmettre à la Commission, toute une série d'informations sur les produits cosmétiques avant leur mise sur le marché européen. LE CPNP permet aux autorités compétentes et centres antipoisons et structures assimilées des Etats membres d'accéder à ces informations par voie électronique, à compter du 11 janvier 2012. En revanche, le CPNP sera accessible aux distributeurs de produits cosmétiques qu'à partir du 11 juillet 2013. Un [manuel](#) de l'utilisateur expliquant les fonctions du CPNP est consultable en ligne (disponible uniquement en anglais). (FD)

[Haut de page](#)

**DG « Justice » / Appel à propositions / Programme d'action « Prévenir la consommation de drogue et informer le public » (13 janvier)**

La DG « Justice » de la Commission européenne a publié, le 13 janvier dernier, un [appel à proposition](#) (disponible uniquement en anglais) concernant le programme « Prévention de la consommation de drogue et information du public » pour 2011 et 2012. Cet appel vise à octroyer des subventions à des projets transnationaux prioritaires portant notamment sur l'information, la sensibilisation du public et la prévention de la consommation de drogue. La date limite de réception des propositions est fixée au **17 avril 2012 à 12h**. (FD)

**DG « Justice » / Appel à propositions / Subventions de fonctionnement (13 janvier)**

La DG « Justice » de la Commission européenne a publié, le 13 janvier dernier, un [appel à proposition](#) (disponible uniquement en anglais) pour l'obtention de subventions de fonctionnement dans le cadre du programme DAPHNE III. Cet appel spécifique vise les subventions de fonctionnement du support hotline 116 000, conçu pour signaler les enfants disparus, dans le cadre du programme de travail annuel pour la mise en œuvre du programme Daphné III en 2012. Ce document énonce les conditions détaillées relatives à cet appel. La date limite de réception des propositions est fixée au **15 février 2012 à 12h**. (FD)

[Haut de page](#)

**PROPRIETE INTELLECTUELLE****Copies Parasitaires / Secrets d'affaires / Etudes / Publication (13 janvier)**

La Commission européenne a publié, le 13 janvier dernier, une [étude](#) portant sur les secrets d'affaires, ainsi qu'une [étude](#) relative aux copies parasitaires (disponibles uniquement en anglais). Elles sont constituées par une analyse comparée des différentes législations applicables concernant la violation, respectivement, des règles en matière de secret d'affaire et de copies parasitaires. Ces études ont pour objectif de fournir à la Commission une vue d'ensemble des régimes légaux et des aspects pratiques des systèmes de droit régissant ces matières dans l'Union européenne. (FC)

**Délais de recours / Chambre des recours de l'OHMI / Arrêt de la Cour (19 janvier)**

Saisie d'un pourvoi introduit par l'OHMI demandant l'annulation de l'arrêt du Tribunal de l'Union européenne (*Nike International / OHMI - Muñoz Molina*, aff. [T-137/09](#)), par lequel celui-ci a fait droit au recours de Nike International Ltd tendant à l'annulation de la décision de la première chambre de recours de l'OHMI du 21 janvier 2009 déclarant irrecevable l'opposition formée par Nike, sur la base d'un signe national non enregistré contre l'enregistrement, par Aurelio Muñoz Molina, du même signe en tant que marque communautaire, la Cour de justice de l'Union européenne a interprété, le 19 janvier dernier, la règle 49 du [règlement 2868/95/CE](#) portant modalités d'application du règlement 40/94 du Conseil sur la marque communautaire, ainsi que l'article 58 du [règlement 40/94/CE](#) sur la marque communautaire (*OHMI / Nike International*, aff. [C-53/11](#)). En l'espèce, le Tribunal avait accueilli la demande de Nike au motif, d'une part, que la première chambre de recours de l'OHMI n'avait pas donné à cette société, en violation du droit de l'Union, l'opportunité de produire des preuves supplémentaires relatives à la titularité d'un droit national antérieur et que, d'autre part, malgré le fait que Nike avait formé une demande de substitution devant la division de l'opposition de l'OHMI postérieurement à la clôture de la procédure d'opposition, la requérante ne pouvait être privée du droit d'introduire un recours contre la décision de cette division. La Cour estime que, conformément aux dispositions des règlements 40/94/CE et 2868/95/CE, l'OHMI n'a pas la possibilité d'accorder un délai supplémentaire à celui qui intente un recours afin de remédier à une irrégularité liée à la preuve de la qualité pour agir. Ainsi, le requérant devant la chambre de recours de l'OHMI doit justifier de sa qualité pour agir dans le délai de quatre mois prévu à l'article 59 du règlement 40/94, sous peine d'irrecevabilité. Selon la Cour, le Tribunal, en donnant l'opportunité à Nike de présenter, une fois ce délai échu, des observations ou de produire des preuves supplémentaires de nature à démontrer le transfert du droit antérieur qu'elle avait invoqué pour justifier de sa qualité pour agir a violé le droit de l'Union européenne. La Cour annule donc l'arrêt du Tribunal et renvoi l'affaire devant cette juridiction. (FC)

[Haut de page](#)

**SECURITE SOCIALE****Travailleurs employés sur des plateformes gazières / Assurance obligatoire / Arrêt de la Cour (17 janvier)**

Saisie d'un renvoi préjudiciel par Rechtbank Amsterdam (Pays-Bas), la Cour de justice de l'Union européenne a interprété, le 17 janvier dernier, les articles 39 CE et 299 CE (nouveaux articles 45 TFUE et 349 TFUE) ainsi que des titres I et II du [règlement 1408/71/CEE](#) relatif à l'application des régimes de

sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non-salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté (A. Salemink, aff. [C-347/10](#)). Le litige au principal opposait Monsieur Salemink à l'institut de gestion des assurances pour les salariés néerlandais. Monsieur Salemink travaillait sur une plateforme gazière sur le plateau continental adjacent aux Pays-Bas, pour un employeur néerlandais. A la suite de son déménagement en Espagne, celui-ci s'est vu exclure de l'assurance obligatoire de sécurité sociale néerlandaise au motif qu'il ne remplissait plus la condition de résidence et n'a pu bénéficier d'une allocation d'incapacité de travail. La Cour considère, dans un premier temps, que dès lors que le plateau continental adjacent à un Etat membre relève de sa souveraineté, un travail accompli sur des installations fixes ou flottantes situées sur ce plateau doit être considéré, pour l'application du droit de l'Union, comme accompli sur le territoire de cet Etat. La Cour souligne, dans un second temps, que le droit de l'Union prévoit expressément que la personne qui exerce une activité salariée sur le territoire d'un Etat membre est soumise à la législation de cet Etat, même si elle réside sur le territoire d'un autre Etat membre. Elle conclut que le droit de l'Union doit être interprété en ce sens qu'il s'oppose à ce qu'un travailleur qui exerce des activités professionnelles sur une installation fixe située sur le plateau continental adjacent à un Etat membre ne soit pas assuré à titre obligatoire dans cet Etat membre en vertu de la législation nationale d'assurances sociales, au seul motif qu'il réside non pas dans celui-ci mais dans un autre Etat membre. (AG)

[Haut de page](#)

## SOCIETES

### Restructuration d'entreprise / Anticipation du changement / Livre vert / Consultation publique (17 janvier)

La Commission européenne a publié, le 17 janvier dernier, un [Livre vert](#) intitulé « Restructurations et anticipation du changement : quelles leçons tirer de l'expérience récente ? ». Ce livre vert lance une [consultation publique](#) sur les restructurations d'entreprises et l'anticipation du changement et vise à recenser les pratiques et les politiques efficaces dans ces domaines, afin d'apporter une réponse aux problèmes d'emploi et aux défis sociaux et afin d'améliorer la compétitivité des entreprises. Le Livre vert s'articule autour de plusieurs questions et porte notamment sur les aspects suivants : les enseignements de la crise, l'ajustement économique et industriel, l'adaptabilité des entreprises et employabilité des travailleurs, la création de synergies dans le processus de mutation industrielle, le rôle des autorités régionales et locales et les incidences des opérations de restructuration. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations avant le 30 mars 2012. (AGH)

[Haut de page](#)



# Les appels d'offres

## SELECTION DE LA DBF

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

## INSTITUTIONS

### Direction « Ressources » commune à la DG « Transports » et DG « Energie » / Services d'assistance juridique, économique et technique dans le domaine des politiques de l'énergie et de la mobilité et des transports (18 janvier)

La Direction « Ressources » commune à la Direction générale de la mobilité et des transports et à la Direction générale de l'énergie de la Commission européenne a publié, le 18 janvier dernier, un [avis de](#)

[marché](#) ayant pour objet la prestation de services d'assistance juridique, économique et technique dans le domaine des politiques de l'énergie et de la mobilité et des transports (*réf. 2012/S 11-015912, JOUE S11 du 18 janvier 2012*). La langue de travail devant être utilisée dans l'offre est l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. Le marché est divisé en 6 lots respectivement intitulés : « Assistance juridique dans le domaine de l'énergie », « Assistance économique dans le domaine de l'énergie », « Assistance technique dans le domaine de l'énergie », « Assistance juridique dans le domaine de la mobilité et des transports », « Assistance économique dans le domaine de la mobilité et des transports » et « Assistance technique dans le domaine de la mobilité et des transports ». La durée du marché est de 12 mois à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **16 mars 2012 à 16h**. (FD)

**FRANCE**

#### **Communauté d'agglomération de Metz / Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (19 janvier)**

La Communauté d'agglomération de Metz a publié, le 19 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (*réf. 2012/S 12-019237, JOUE S12 du 19 janvier 2012*). Le marché porte sur la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour finaliser le montage juridico-financier de la réalisation d'une opération immobilière publique intégrant un Centre des congrès et des bâtiments et équipements privés et publics. La durée du marché est de 4 ans à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **1<sup>er</sup> mars 2012 à 16h**. (FD)

#### **Conseil général du Vaucluse / Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (17 janvier)**

Le Conseil général du Vaucluse a publié, le 17 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (*réf. 2012/S 10-015556, JOUE S10 du 17 janvier 2012*). Le marché porte sur la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement juridique, technique, financier et en termes de communication, de marketing et de concertation du département du Vaucluse dans le cadre de la mise en œuvre de sa délégation de service public de conception, de réalisation, d'exploitation et de commercialisation d'un réseau de communications électroniques à haut et très haut débit et de sa politique d'aménagement numérique du territoire. Le marché est divisé en 4 lots, respectivement intitulés : « Mission d'assistance technico-économique », « Mission d'assistance juridique », « Mission d'assistance financière » et « Mission d'assistance communication-marketing et concertation ». Le marché est conclu pour une durée de 2 ans à compter de la notification du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **23 février 2012 à 16h**. (FD)

#### **Direction départementale de la cohésion sociale des Bouches du Rhône / Services juridiques (17 janvier)**

La DDCS des Bouches du Rhône a publié, le 17 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 10-015435, JOUE S10 du 17 janvier 2012*). Le marché porte sur la réalisation d'une mission d'assistance à l'instruction des recours soumis à la commission de médiation des Bouches du Rhône. Le marché est divisé en 3 lots, respectivement intitulés : « Instruction des dossiers soumis à la commission de médiation et mission de suivi, d'expertise et de conseil juridique et social pour la mise en œuvre du droit au logement opposable », « Réalisation d'enquêtes sociales sur décision de la commission de médiation et après une décision de report notifiée à l'intéressé » et « Réalisation de visites de logements potentiellement indignes ou non décentes, non connus des services de droit commun, sur décision de la commission de médiation ». La durée du marché est de 2 ans à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **28 février 2012 à 16h**. (FD)

#### **Syndicat mixte Pays Dieppois - terroir de Caux / Services de conseils juridiques (17 janvier)**

Le syndicat mixte Pays Dieppois - terroir de Caux a publié, le 17 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 10-015525, JOUE S10 du 17 janvier 2012*). Le marché porte sur l'élaboration du schéma de cohérence territoriale du pays Dieppois - terroir de Caux pour le compte du syndicat mixte du Pays. Le marché est divisé en 3 lots, respectivement intitulés : « Diagnostic du territoire et définition des enjeux - définition des orientations, élaboration du PADD et du DOO - mise en forme du dossier pour l'arrêt et l'approbation du SCOT », « Approche Environnementale de l'urbanisme », et « Mission d'assistance juridique ». Le marché est conclu pour une durée prévisionnelle globale de 60 mois. La date limite de réception des offres est fixée au **23 février 2012 à 10h**. (FD)

#### **Urssaf du Nord / Services juridiques (18 janvier)**

L'Urssaf du Nord a publié, le 18 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 11-017532, JOUE S11 du 18 janvier 2012*). Le marché est divisé en 2 lots, respectivement intitulés : « Représentation de l'Urssaf du Nord devant le Tribunal des affaires de sécurité

sociale de Lille et accessoirement devant la chambre sociale de la Cour d'appel de Douai » et « Représentation de l'Urssaf d'Arras Calais Douai devant le Tribunal des affaires de sécurité sociale d'Arras et accessoirement devant la chambre sociale de la Cour d'appel de Douai ». Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification du marché. Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite de réception des offres est fixée au **13 février 2012 à 15h**. (FD)

#### **Ville de Mont de Marsan / Services de conseils et de représentation juridiques (19 janvier)**

La Ville de Mont de Marsan a publié, le 17 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 12-019276, JOUE S12 du 19 janvier 2012*). Le marché porte sur la prestation de conseils, d'assistance et de représentation juridiques. Le marché est divisé en 7 lots, respectivement intitulés : « Conseil, assistance et représentation en droit de l'urbanisme, aménagement, environnement, domanialité, foncier », « Conseil, assistance et représentation en droit des contrats publics », « Fonction publique - droit du travail », « Droit administratif général », « Conseil, assistance et représentation en droit privé », « Représentation et conseil devant les juridictions suprêmes nationales » et « Représentation et conseil devant le Tribunal de grande instance de Mont-de-Marsan ». La durée du marché est d'un an à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **27 février 2012 à 10h**. (FD)

### **ETATS MEMBRES DE L'UE (HORS FRANCE)**

#### **Pays Bas / Gemeente Woerden / Services juridiques (18 janvier)**

Gemeente Woerden a publié, le 18 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 11-017333, JOUE S11 du 18 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **18 février 2012 à 11h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en néerlandais](#). (FD)

#### **Pologne / Województwo Dolnośląskie - Urząd Marszałkowski Województwa Dolnośląskiego / Services de conseils et de représentation juridiques (19 janvier)**

Essex Probation a publié, le 19 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 12-019235, JOUE S12 du 19 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **1<sup>er</sup> février 2012 à 9h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (FD)

#### **Pologne / Zarząd Budynków i Lokali Komunalnych Samorządowy Zakład Budżetowy / Services juridiques (19 janvier)**

Zarząd Budynków i Lokali Komunalnych Samorządowy Zakład Budżetowy a publié, le 19 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 12-019213, JOUE S12 du 19 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **8 février 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (FD)

#### **République Tchèque / Státní fond rozvoje bydlení / Services juridiques (18 janvier)**

Státní fond rozvoje bydlení a publié, le 18 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 11-017565, JOUE S11 du 18 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **1<sup>er</sup> mars 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en tchèque](#). (FD)

#### **Royaume Uni / Essex Probation / Services de conseils et de représentation juridiques (18 janvier)**

Essex Probation a publié, le 18 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 11-017493, JOUE S11 du 18 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **5 mars 2012 à 17h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (FD)

[Haut de page](#)

# Publications



**L'Observateur de Bruxelles**  
 Revue trimestrielle d'information  
 en droit de l'Union européenne  
 vous permettra de vous tenir informé des  
 derniers développements essentiels en la  
 matière.

**Notre dernière édition :**  
**Dossier spécial :**  
**« Le droit pénal européen »**

[Bulletin d'abonnement à l'Observateur de Bruxelles](#)

[Haut de page](#)

# Manifestations

## NOS MANIFESTATIONS

**DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE**

**Le droit européen de la famille**

**ENTRETIENS EUROPÉENS**  
à Bruxelles  
Vendredi 13 avril 2012

Inscriptions et Informations  
 Délégation des Barreaux de France  
 Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1  
 1040 Bruxelles  
 E-mail : [valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu)  
 Site : [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)

**Entretiens européens**  
Vendredi 13 avril 2012

**LE DROIT EUROPÉEN DE LA FAMILLE**

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)

Pour vous inscrire :  
[valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu) ou bien  
 directement sur le site Internet de la Délégation des  
 Barreaux de France :  
<http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

[Haut de page](#)



DEFHISS

Association des Juristes et Entrepreneur(e)s

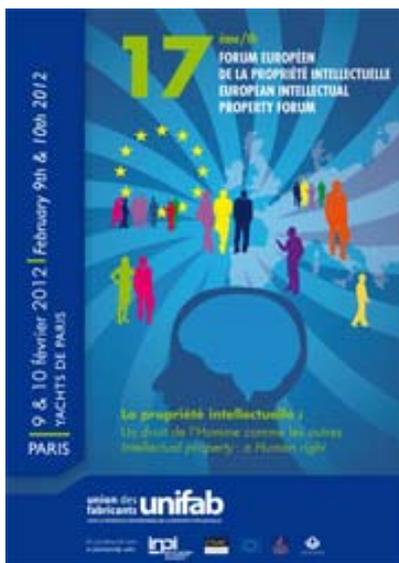
**LUNDI 30 JANVIER 2012**  
**PALAIS DU LUXEMBOURG - Salon Pourpre**  
**15ter rue de Vaugirard - 75006 Paris**

Venez profiter d'un éclairage autre et novateur sur les problématiques du business en Afrique subsaharienne, dans une ambiance conviviale et sympathique comme c'est la marque des Dîners Festifs de l'association DEFHISS - Association des Juristes et Entrepreneur(e)s.

Nous avons voulu un programme prospectif avec des intervenants aussi bien d'origine africaine que non-africaine, pour montrer l'évolution de pays d'Afrique subsaharienne francophone et le nouvel élan donné par la Diaspora africaine.

Programme et inscription en ligne : cliquer [ICI](#)

**17ème Forum européen de la propriété intellectuelle - les 9 et 10 février 2012**



**L'Union des fabricants organise les 9 et 10 février prochains, le 17ème Forum européen de la propriété intellectuelle (FEPI).**

Cet évènement est l'occasion pour les professionnels de la propriété intellectuelle - pouvoirs publics, universitaires ou juristes d'entreprise - de faire le point sur des questions juridiques et d'échanger leurs expériences respectives.

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)

Bulletin d'inscription en ligne : cliquer [ICI](#) (avant le 3 février 2012)

**Contact** : Delphine Sarfati-Sobreira  
 UNION DES FABRICANTS  
 16, rue de la Faisanderie - 75116 PARIS  
[www.unifab.com](http://www.unifab.com)  
 E-mail : [ds@unifab.com](mailto:ds@unifab.com)  
 Tél. : +33 (0)1 56 26 14 14  
 Fax : +33 (0)1 56 26 14 01

**Mardi 14 février 2012 – 9h à 12h**  
**Maison du Barreau, salle Monnerville**



**Les ateliers « Cloud computing » et « protection des données personnelles » organisent une table ronde sur le thème : « Promesses du « Cloud computing » et protection des données personnelles : La remise en question du cadre juridique français et européen »**

Programme et bulletin d'inscription en ligne : cliquer [ICI](#)



COLLOQUE DE BRUXELLES LES 16 ET 17 MARS 2012

## Le futur de l'expertise judiciaire civile dans l'Union Européenne Etat des lieux et propositions

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)  
Bulletin d'inscription : cliquer [ICI](#)

Pour plus d'informations : cliquer [ICI](#)

[Haut de page](#)

## Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : [valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu).

« L'Europe en Bref » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein ([bruessel@eu.anwaltverein.de](mailto:bruessel@eu.anwaltverein.de)) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](http://Europa.im.Uberblick) et du Consejo General de la Abogacía española ([bruselas@cgaes.es](mailto:bruselas@cgaes.es)).

### Equipe rédactionnelle :

Jean Jacques **FORRER**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles,  
François **CAULET**, Avocat au Barreau de Toulouse,  
Anne-Gabrielle **HAIE**, Juriste,  
Anaïs **GUILLERME**, Elève-avocate et Florence **DIOS**, Stagiaire.

### Conception :

Valérie **HAUPT**

**NORMES IFRS EUROPÉENNES**  
Raimondo Lo Russo  
« L'ensemble des normes internationales d'information financière. Évolutions et modifications. »  
À jour au 1<sup>er</sup> mars 2011  
www.larcier.com  
> Collection Les Codes Thématiques Larcier

© DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 621 – 19/01/2012  
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – [dbf@dbfbruxelles.eu](mailto:dbf@dbfbruxelles.eu) – [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)